



RAPPORT ANNUEL

20
25

LE COMITÉ

Marylène LIEBER, présidente, professeure en études genre, UNIGE
Nicole BEINER, trésorière, PhD, consultante en gestion des risques,
Beiner Conseil d'entreprises SA (dès le 15.04.2025)

Dominique VON BURG, secrétaire, journaliste,
conseiller municipal Carouge

Elvita ALVAREZ, consultante et enseignante HES

Dilara BAYRAK, avocate, députée au Grand Conseil genevois
(législature 2023-28)

Grégoire CARASSO, PhD-MBA, député au Grand Conseil genevois
(législature 2023-28)

Franceline DUPENLOUP, membre fondatrice, ancienne responsable
égalité DIP

Doris GERBER, auditrice sociale

Sarah PELIZZONE, notaire

Nina SCHNEIDER, avocate

Sara STRUMMIELLO, avocate

PARTICIPENT AU COMITÉ

Béatrice CORTELLINI, directrice, psychologue spécialiste en
psychothérapie OFSP

Nicole RIEDLIN, représentante de l'équipe, secrétaire-comptable

L'ADMINISTRATION

Béatrice CORTELLINI, directrice, psychologue spécialiste en
psychothérapie OFSP, certifiée en orientation systémique,
cognitivo-comportementale et en aide aux victimes

Gisèle MARTINEZ ROBA, secrétaire

Nicole RIEDLIN, secrétaire-comptable

L'ÉQUIPE

Gabrielle BEFFA, psychologue spécialiste en psychothérapie OFSP,
certifiée en orientation systémique

Jessica CHAN SUM FAT, psychologue spécialiste en psychothérapie

OFSP, thérapeute ASTHEFIS, certifiée en orientation systémique

María DONCEVA, stagiaire psychologue (01.02.25 – 31.07.25)

Margaux DUBI, psychologue

Zoé FRANCHETTI, psychologue spécialiste en psychothérapie OFSP,
certifiée en orientation cognitivo-comportementale

Corinne LEQUINT AKERIB, éducatrice sociale et praticienne formatrice
HES, certifiée en interventions systémiques et en aide aux victimes

Morgan MAYER, psychologue (-> 28.02.25)

Magali MEIRELES, psychologue FSP

Julia MIEVILLE, psychologue spécialiste en psychothérapie OFSP,
certifiée en orientation cognitivo-comportementale

Karen MONNARD, psychologue spécialiste en psychothérapie OFSP,
certifiée en orientation cognitivo-comportementale

Taïb SAIEB, psychologue FSP (dès le 01.05.25)

Debora SCHIRINZI, éducatrice sociale HES

Marie-Caroline TABIN DESCOMBES, éducatrice sociale HES, certifiée
en intervention systémique

Béatrice VILLACASTIN, psychologue spécialiste en psychothérapie
OFSP, certifiée en orientation cognitivo-comportementale et en aide
aux victimes

Alexandra ZAHARIA, psychologue FSP (dès le 01.05.25)

SOMMAIRE

Le mot de la Présidente

2

SOUTENIR

4

Glossaire

10

DOSSIER

AVEC, l'expérience et l'engagement

15

Nous contacter

25

SENSIBILISER

26

Bilan et comptes

34

Remerciements

40



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE



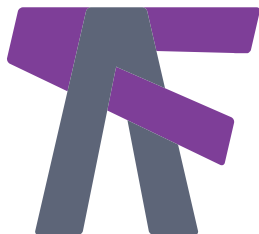
Chères amies, chers amis,

2025 marque une étape clé pour AVEC. L'importance et la qualité de notre travail sont une nouvelle fois reconnues et saluées par l'État de Genève, qui a validé le renouvellement de notre contrat de prestations pour cinq ans. Un signal fort qui vient honorer près d'un demi-siècle d'engagement ininterrompu auprès des personnes victimes de violences dans le couple et de leurs enfants. Ce renouvellement salue également notre rôle pionnier dans le développement d'outils de sensibilisation et de prévention, dont nous élargissons sans cesse la portée pour des publics toujours plus diversifiés.

Comme les années précédentes, nous avons poursuivi notre action en apportant un soutien direct aux personnes victimes de violence et à leurs enfants. Nous avons aussi renforcé nos collaborations pour promouvoir une sensibilisation accrue à la reconnaissance des signes de violence. D'une part, outre les jeunes, nous nous sommes intéressées à une population largement

invisibilisée, celui des couples âgés. L'enquête Iceberg qui a été menée dans le canton par le BPEV souligne en effet la prévalence des violences pour cette catégorie et le non-recours à l'aide qui les caractérise. Cela nous a incitées à développer de nouveaux partenariats pour comprendre les dynamiques spécifiques dans ces tranches d'âge et parvenir, pour elles aussi, à briser le cycle des violences.

D'autre part, afin de mieux appréhender les signaux qui permettent à une personne concernée de mettre les mots sur les maltraitances et les violences qu'elle subit, nous avons également entamé une étude basée sur les témoignages et les savoirs particuliers des bénéficiaires de l'association. À terme, les résultats de cette enquête contribueront à affiner nos outils pour pouvoir aider les personnes victimes à qualifier leur expérience et déceler le plus tôt possible les signes et les actes susceptibles de se développer en mauvais traitements et en brutalités graves.



C'est précisément pour atteindre cet objectif que nous concentrons nos efforts de recherche de fonds sur le déploiement du projet « *Identifier pour agir* ». Ce programme nous permet de formaliser notre stratégie de sensibilisation et de détection rapide. Il vise à renforcer nos capacités d'analyse afin de continuer d'adapter nos interventions aux besoins spécifiques des bénéficiaires et d'améliorer l'accompagnement. La réalisation de ce projet repose sur la stabilité de nos ressources et sur l'engagement de nos contributeurs. En le soutenant, nos partenaires nous aident à consolider nos outils de terrain et à assurer la pérennité de l'association. Nous leur exprimons notre profonde gratitude pour leur fidélité et leur confiance, qui nous permettent de mener à bien nos missions d'aide directe et de sensibilisation au quotidien.

Au cours de l'année écoulée, l'association a pu s'appuyer sur la vision d'un comité engagé, mais elle ne serait rien sans le travail précieux de son équipe de

professionnelles. Leur expertise, leur savoir-faire et leur mobilisation sans faille permettent de concrétiser les objectifs d'AVVEC et de défendre nos valeurs avec conviction et force. Leur professionnalisme, fortifié par le soutien déterminant de nos partenaires et donateurs, a constitué le socle de notre action. Cette force collective nous a permis de relever les défis de l'année avec succès et d'aborder l'avenir avec sérénité. Je suis convaincue que les bases sont solides pour poursuivre notre mission en 2026.

Marylène Lieber
Présidente

NOS BÉNÉFICIAIRES EN 2025



5'653

entretiens ont été effectués
au centre de consultation ou à distance



1'027

personnes ont bénéficié
de prestations

998 femmes

29 hommes



163

familles
ont bénéficié de

1'224

prestations



6'201

appels à notre permanence
téléphonique de la part de victimes sur

7'577 appels au total



153

personnes se sont présentées à
la permanence sans
rendez-vous



15 ^{**12**} femmes
& **15** enfants
ont séjourné dans
notre foyer



631

prestations collectives ont eu lieu
dans nos locaux et à l'extérieur

SOUTENIR

SOUTENIR

L'année 2025 a marqué une progression constante de l'ensemble des différentes aides apportées par l'association, qui ont nécessité un engagement sans faille de toutes les intervenantes. Nous y voyons le succès de notre effort de sensibilisation, permettant aux personnes victimes de mieux connaître l'existence d'AVVEC et de pouvoir bénéficier de notre soutien.

Notre permanence téléphonique a enregistré un nouveau record de 7'577 appels, provenant à 82 % de personnes victimes. Le volume de consultations poursuit sa croissance, tandis que le nombre de personnes ayant profité de l'une de nos prestations (hormis la permanence téléphonique) passe pour la première fois le cap des 1'000. La demande pour les interventions parent-enfant(s) continue sa progression, en hausse de plus de 50 % sur les cinq dernières années. Huit sorties familiales ont été organisées durant l'année, pour un total de plus de 300 prestations collectives, permettant aux mères et aux enfants de retrouver des moments de plaisir et de

légèreté partagés. Le solde des prestations collectives a été consacré pour l'essentiel à des groupes de parole, dans nos locaux, dans notre foyer ainsi qu'au foyer Arabelle, et à des séances d'information, notamment au foyer le Pertuis, structures avec lesquelles nous entretenons une collaboration de longue date.



Les violences en couple ne diminuent pas avec l'âge

Grâce à l'enquête *Iceberg*¹ sur les violences de genre à Genève, conduite en 2025 par le bureau de promotion de l'égalité et de prévention des violences (BPEV), il est possible pour la première fois en Suisse de mesurer l'étendue de ces violences à l'échelle d'une population adulte entière, ainsi que leur impact sur la santé et la vie sociale des personnes concernées. Les chiffres révèlent l'ampleur du phénomène des violences de genre en général, et celles dans le couple en particulier.

Cette enquête statistique fournit aussi des éléments de réponse à une question souvent posée: la violence en couple est-elle moins fréquente chez les seniors, ou juste moins reconnue? Alors que les personnes de 65 ans et plus pèsent près de 20 % de la population, elles sont moins de 5 % des bénéficiaires suivies par AVVEC. Les chiffres valident malheureusement la deuxième hypothèse: la prévalence des violences dans la tranche de 65 ans et plus est semblable à celle identifiée dans les autres classes d'âge, soit un peu plus de 10 %.

La réticence à faire état de ces violences explique pour une très large part la forte sous-représentation des seniors dans les personnes bénéficiant d'un soutien. Le non-recours est déjà fréquent dans la population globale, où trois groupes d'importance similaire se dessinent: le premier (27 %) ne sollicite aucune aide, le deuxième (34 %) consulte uniquement ses proches ou son entourage, le troisième enfin (35 %) fait appel à une aide externe. Chez les seniors, l'omerta est encore bien plus présente: 40 % des femmes et 70 % des hommes concernés choisissent de n'en parler à personne. La minimisation des faits est souvent invoquée pour justifier ce choix du silence, qui révèle aussi différentes peurs: de nuire à l'autre, de risquer des représailles ou de ne pas savoir à qui s'adresser.

Sur les 5'653 entretiens menés par AVVEC en 2025, 267 — soit un peu moins de 5 % — l'ont été avec des personnes de 65 ans et plus, pour un total de 40 (36 femmes et 4 hommes). Le nombre, bien que restreint, livre néanmoins des enseignements intéressants.

¹ Bureau de promotion de l'égalité et de prévention des violences (2025). Enquête *Iceberg* sur les violences sexistes, sexuelles, LGBTQ+phobes et domestiques. Rapport général. Genève: BPEV.

- **L'âge moyen des seniors qui recourent à AVVEC s'établit à 70,9 ans.**
- **Les entretiens en présentiel sont plébiscités à plus de 80 %, alors qu'ils ne représentent que les 50 % en moyenne générale.**
- **Dans le détail, 70 % consultent uniquement en présentiel, 20 % en mode mixte et 10 % toujours à distance.**
- **La violence psychologique vient en tête des types de violence identifiés lors du premier entretien, citée par 100 % des personnes victimes. La violence économique est mentionnée à 60 %, nettement avant celle physique (40 %) et sexuelle (10 %). Ces chiffres correspondent au modèle de l'OMS² (2002) sur l'apparition des violences, d'abord psychologique et verbale, puis physique, enfin sexuelle. La violence économique peut se manifester à n'importe quel moment, mais sa prévalence est ici élevée.**
- **Le premier entretien permet également de déterminer le type de relation entre la personne victime et celle ayant recours à la violence: dans 70 % des cas c'est le partenaire, dans 30 % l'ex-partenaire.**

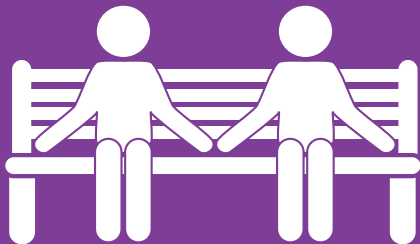
La population des seniors est souvent fragilisée par son isolement social et sa dépendance au partenaire. Avec le passage à la retraite, elle voit l'organisation de son quotidien bouleversée. La fin du travail libère beaucoup de temps et amène la relation de couple à se réinventer. Cette population se trouve aussi souvent confrontée à une baisse sensible de son pouvoir d'achat, ce qui peut impliquer de réviser les priorités de ses dépenses. L'avancée en âge peut en outre signifier problèmes de santé, qui vont forcément impacter la dynamique du couple. Or l'expérience prouve que de telles situations induisent un stress qui augmente les risques de violences conjugales ou les pousse à un stade supérieur. Il est donc particulièrement important d'offrir le moyen aux seniors d'éviter ou de limiter ce danger.

La démarche d'aide ne diffère pas de celle mise en œuvre pour les autres classes d'âge, car la progression est toujours la même. Elle va prioriser la réduction des risques de violence et de leur escalade, proposer un espace de réflexion en sécurité permettant d'établir un lien de confiance et faire de la psychoéducation sur les processus tels que l'ambivalence, l'emprise, le sentiment d'impuissance et le stress. En revanche, l'une des spécificités de l'accompagnement des seniors serait que, plus la dépendance s'accroît, plus il faudrait adapter le cadre d'intervention, par exemple en collaborant davantage avec le réseau familial de la personne et les professionnel-le-s qui l'entourent.

² Organisation mondiale de la Santé (2002). Rapport mondial sur la violence et la santé. Genève: OMS.

Sortir la violence en couples chez les seniors de l'invisibilité

Les seniors sont tendanciellement moins bien informés que l'ensemble de la population sur les aides à disposition, mais tout commence par la sensibilisation : avant de songer à demander de l'assistance, encore faut-il que les personnes concernées puissent se reconnaître comme victimes. Le dépliant de présentation réalisé pour la campagne annuelle de dépistage d'AVVEC, avec son désormais classique test d'évaluation des risques de violence domestique WAST, se révèle particulièrement utile dans ce contexte. Il s'applique à toutes les tranches d'âge, reste à le mettre en main des bonnes personnes au bon moment.



La force du réseau et d'une communication ciblée

Les seniors constituent une population très disparate et souvent marquée par l'isolement, ce qui complique son approche. Ils bénéficient en revanche d'une vaste palette d'accompagnement, tant au niveau de l'État que du monde associatif. AVVEC a donc planifié une collaboration étroite avec les instances du réseau genevois dédié aux seniors. En novembre 2025, une soirée conférence a été organisée par la Fédération pour l'égalité de genre, la Plateforme du réseau seniors Genève et notre association, qui a présenté les différentes formes de violence en couple et les pistes d'action possibles. À cette occasion, Emilie Flamand, directrice du BPEV, a exposé l'enquête Iceberg et Delphine Roulet Schwab, professeure HES-SO, a fait état du rapport « *Violence de couple chez les seniors* »³. La mise en œuvre de cette démarche de prévention avec les multiples instances concernées fera l'objet d'une attention particulière aux besoins comme aux réticences des seniors. Dans un souci constant d'efficacité, AVVEC poursuivra les séances de présentation auprès des différentes équipes de professionnel-le-s, déterminant avec elles le meilleur moyen de toucher ce public spécifique.

³ Roulet Schwab, D., et al. (2024). *Violence de couple chez les seniors en Suisse: rapport final*. Lausanne: Haute École de la Santé La Source/senior-lab.

GLOSSAIRE

CONSULTATION INDIVIDUELLE

Chaque personne qui a recours à notre structure bénéficie d'un premier entretien d'orientation afin d'évaluer sa situation et ses besoins. Par la suite, nous lui proposons un suivi de type psychosocial ou thérapeutique.

AVVEC travaille selon des approches en victimologie, systémiques, cognitivo-comportementales.

CYCLE DE LA VIOLENCE EN COUPLE/CONJUGALE

La violence intervient par crises entrecoupées de périodes plus ou moins calmes. On parle du cycle de la violence.

1. L'escalade.

L'auteur.e instaure un climat de tension (plaintes, accusations, gestes brusques).

2. L'explosion.

L'auteur.e agresse psychologiquement ou physiquement la victime.

3. La justification.

L'auteur.e explique ses actes violents par des facteurs extérieurs (problèmes au travail, le mauvais comportement de sa partenaire...).

4. La lune de miel.

L'auteur.e cesse ses actes violents, cherche à se faire pardonner et promet de changer.

Tôt ou tard le cycle reprend. Et au fil du temps, les phases sont souvent de plus en plus rapprochées et les agressions de plus en plus graves. La période de calme peut aller jusqu'à disparaître.

ENTRETIEN PARENT-ENFANT

Notre association a depuis toujours été attentive à l'impact de la violence en couple sur les enfants. En effet, 80% des victimes qui consultent sont parents. Nous proposons donc aux parents et à leur(s) enfant(s) un espace où ces derniers peuvent exprimer leurs préoccupations et leur anxiété par rapport à la situation de violence.

FOYER

AVVEC propose un hébergement pour les femmes victimes de violence en couple avec ou sans enfants. Ce lieu confidentiel et sécurisé comporte 5 chambres privatives avec accès aux installations collectives (cuisine, salon, salle de jeux, sanitaires). La durée

maximale de séjour est de 6 mois. Diverses prestations hebdomadaires sont incluses comme un entretien psychosocial, un groupe de gestion de la vie commune ou encore un entretien familial.

GROUPES DE PAROLE

AVVEC propose à ses bénéficiaires, hébergées ou non, différents groupes de parole. Ces groupes qui réunissent six participantes en moyenne sont encadrés par deux professionnelles. Les femmes peuvent échanger dans la confidentialité et le respect autour de thèmes comme l'affirmation de soi, les ressources de protection ou encore les capacités de reconstruction.

GROUPES INFORMELS

Ces groupes permettent aux bénéficiaires de se retrouver lors de fêtes organisées par l'association ou pour des moments de loisirs. Ils s'adressent aux femmes encore suivies au Centre de Montchoisy ainsi qu'aux pensionnaires du foyer et même aux anciennes consultantes (sortie de Noël avec l'équipe, par exemple). Nous proposons également des journées mère-enfant(s) en été.

GLOSSAIRE



PERMANENCE SANS RENDEZ-VOUS

Chaque semaine, le mardi entre 16h et 18h, nous proposons une plage d'accueil aux personnes qui souhaitent établir un premier contact ou poser une question précise. Ces visiteurs et visiteuses sont ensuite orienté.e.s vers notre consultation ou un autre service adapté.

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE

C'est le pilier central de notre pôle accueil. Ce moyen de contact est très majoritairement utilisé par les personnes victimes de violence en couple, mais aussi par leurs familles et leurs proches. Nos professionnelles analysent la demande, aident la personne à définir sa priorité et si besoin l'orientent sur le réseau.

PÔLE ACCUEIL

Notre pôle accueil est diversifié afin de faciliter l'accès au soutien. Il consiste en une permanence téléphonique, une permanence sans rendez-vous et une séance d'information.

SÉANCE D'INFORMATION

Nous proposons chaque jeudi une séance d'une heure destinée à un public varié: personnes directement concernées, proches, professionnel.le.s et auteur.e.s. Cette présentation, élaborée en collaboration avec le Centre LAVI Genève, transmet des informations concernant la violence en couple, les lois et l'accès au réseau.

VIOLENCE EN COUPLE/ CONJUGALE

« Tout autant que des actes d'agression physique, comme des coups de poing ou de pied, la violence infligée par le-la partenaire comprend les rapports sexuels imposés, des formes de harcèlement psychologique comme intimidation ainsi que des comportements de contrainte comme isoler la personne de sa famille ou lui restreindre l'accès à l'information » (définition de l'Organisation Mondiale de la Santé, 2002).

Au niveau genevois, la violence en couple est définie dans la loi cantonale sur les violences domestiques dans un article consacré aux différents types de ces violences: par « violences domestiques », la loi F 130, article 2, dé-

signe « une situation dans laquelle une personne exerce des violences physiques, psychiques, sexuelles ou économiques sur une autre personne avec laquelle elle est liée par un rapport familial, conjugal, de partenariat ou d'union libre, existant ou rompu ».

VIOLENCE ÉCONOMIQUE

La violence économique, c'est interdire ou obliger la-le partenaire à travailler, s'appropriier son salaire ou son argent, la-le priver du pouvoir de décision concernant les ressources financières communes.

VIOLENCE PHYSIQUE

La violence physique, c'est pousser brutalement, gifler, donner des coups de poing et de pied, mordre et brûler.

VIOLENCE PSYCHOLOGIQUE

La violence psychologique, c'est insulter, humilier, menacer, détruire les affaires de la / du partenaire, la-le priver du droit d'aller et venir librement et/ou de rencontrer les personnes de son choix, harceler.

VIOLENCE SEXUELLE

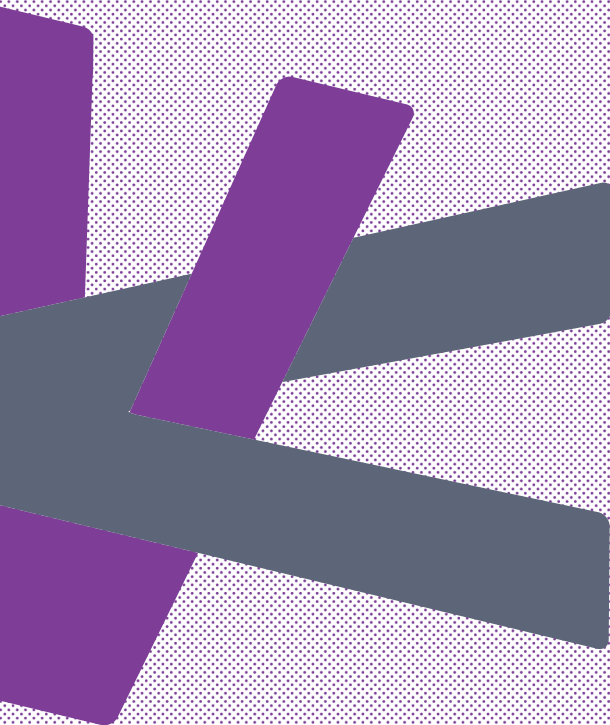
La violence sexuelle, c'est contraindre la-le partenaire à subir, à accomplir ou à être confronté.e à des actes ou à des contacts sexuels sans son libre consentement.





DOSSIER

**AVEC, L'EXPÉRIENCE
ET L'ENGAGEMENT**



La problématique de la violence en couple a toujours constitué la raison d'être de notre association. En choisissant en 2017 le nom d'AVVEC pour succéder à celui de Solidarité Femmes, nous avons affiché (comme le suggère notre acronyme) notre engagement dans l'aide apportée aux personnes victimes. À l'aube de ses 50 ans (1977-2027), AVVEC réaffirme l'importance de son expérience, de son expertise et de son approche. Sa charte mise à jour en témoigne.

Béatrice Cortellini

psychologue, spécialiste en psychothérapie OFSP

Béatrice Villacastin

psychologue, spécialiste en psychothérapie OFSP

Patrik Chabbey

journaliste libre

L'aide psychosociale et thérapeutique aux personnes victimes de violence en couple », qui apparaît en tête de la charte révisée d'AVVEC (voir encadré, p.19) comme résumé de sa mission, est une activité complexe qui requiert des compétences étendues et un partage d'expérience permanent.

L'aide apportée par AVVEC est universelle, ouverte à toutes les personnes victimes quel que soit leur genre, leur origine, leur statut légal, leurs préférences sexuelles ou leur parcours de vie. Cette universalité représente le pendant logique de la focalisation d'AVVEC sur la violence conjugale : sa dynamique se développe toujours de manière similaire, indépendamment des problèmes que les victimes peuvent rencontrer par ailleurs. Chaque situation individuelle est discutée en détail avec la personne, aucun élément n'est mis de côté. Tous les sujets jugés sensibles par les personnes elles-mêmes sont abordés lorsqu'ils interagissent avec la violence en couple, tels que la clandestinité, l'homosexualité, les addictions, le grand âge, etc. La priorité reste centrée sur la violence et l'objectif de travailler à sa désescalade.

Savoir pourquoi on s'investit est essentiel, être considéré à la hauteur de son expertise et de ses apports également. Malgré une activité de soutien et de sensibilisation toujours en hausse, AVVEC a voulu se donner en 2025 le temps d'une réflexion poussée sur ses valeurs, son engagement et sa reconnaissance dans la Cité. Ce travail s'est réalisé sur deux axes, un plaidoyer pour notre action et la révision de notre charte. Les deux chantiers ont été menés, conformément à notre ADN, de manière participative.

Un plaidoyer pour notre action

AVVEC est la référence sur le terrain de la violence en couple à Genève. Nous avons accumulé près de 50 ans d'expérience et sommes la seule association à nous vouer exclusivement à la lutte contre la violence conjugale et ses conséquences, mais force est de le reconnaître, notre association est meilleure dans le savoir-faire que dans le faire savoir. D'où l'importance d'un plaidoyer. Cette mise en valeur de notre travail quotidien est primordiale, tant du côté des financements — publics ou privés — qu'en matière de prise en compte de notre position dans la concrétisation de politiques publiques.

Durant cette année, plusieurs moments ont été organisés à l'interne, de façon à faire émerger les points forts de notre engagement: la rédaction d'un plaidoyer n'a rien d'une opération marketing, elle est fondamentalement affirmation de soi. Les discussions, très riches, ont permis de dégager deux points essentiels.

- L'inclusivité, souhaitant que toutes les personnes sans distinction bénéficient d'une prise en charge spécialisée, adaptée à leur demande, leurs besoins ainsi que leurs capacités. L'aide d'AVVEC est ouverte à chacun-e sans discrimination, elle offre un large éventail de moyens et ne connaît pas de limite dans le temps. Elle place surtout la personne victime au centre, dans une logique de partenariat, partant de son récit et identifiant avec elle notamment les ressources internes qu'elle peut activer.
- L'expertise, qui permet en premier lieu d'améliorer notre aide et de faire évoluer nos projets, mais aussi de mieux cibler nos actions de sensibilisation et de prévention. Pour les professions confrontées à la violence en couple (policiers, médecins, juges, services sociaux, RH, etc.), elle donne des clés de lecture pour appréhender plus finement les dynamiques à l'œuvre. Aux acteurs de la politique, elle offre une meilleure compréhension des leviers de changement à activer. Précieux, le savoir d'AVVEC en la matière doit soigner sa transmission.

Une charte révisée

Les spécificités de l'action d'AVVEC ont été au cœur des nombreuses réflexions qui ont amené à la mise à jour de notre charte. Cet exercice a très largement mobilisé tant les équipes que le comité. Il est essentiel au fonctionnement d'une association que ses fondamentaux fassent l'objet d'un consensus porté quotidiennement par tous ses acteurs. La conception d'un tel texte est d'autant plus intéressante qu'elle implique autant l'héritage du passé que les promesses de l'avenir.

- Le passé, alias l'expérience. À l'orée de nos 50 ans (2027), nous avons accumulé dans le domaine de la violence en couple un savoir-faire aussi vaste que hautement spécialisé. Cette expérience a nourri en continu notre vision et souligné la pertinence des valeurs qui guident notre action.
- L'avenir, alias l'engagement. Être au clair sur ses priorités et sur sa vision de la réalité permet de lancer des projets sur une base solide. AVVEC a ainsi formalisé cette année sa stratégie pour les années 2025-2029 sous le titre « *Identifier pour agir* », fidèle à sa vision de l'importance capitale que revêtent la prévention et son corollaire le dépistage.

Charte d'AVVEC

Notre mission

AVVEC est une association ayant pour mission d'apporter une aide psychosociale et thérapeutique aux personnes victimes de violence en couple et à leurs enfants, ainsi que de sensibiliser la population et les professionnel-le-s à cette problématique.

AVVEC, Aide aux Victimes de Violence En Couple, est une association fondée en 1977 à Genève sous le nom de « Solidarité Femmes », dont le but était déjà « d'agir contre la violence conjugale et d'aider les femmes qui en sont victimes ainsi que leurs enfants ». Elle a pris le nom d'AVVEC en 2017, à l'occasion du 40e anniversaire de l'association.

L'association fait le choix d'avoir une équipe professionnelle pluridisciplinaire composée par au moins trois quarts de femmes, eu égard à la très large majorité de victimes de ce sexe et aux traumatismes subis. Elle offre depuis 2017 l'ensemble de ses prestations à toutes les personnes victimes de violence en couple, quel que soit leur genre.

AVVEC considère la violence en couple comme inacceptable et prend position contre celle-ci et non contre la personne qui commet des actes violents.

Charte d'AVVEC

Notre vision

Les personnes victimes sont capables de faire face à la violence en couple sous toutes ses formes. Elles l'identifient, elles agissent et se reconstruisent parce qu'elles sont informées et ont accès à des services spécialisés en victimologie.

La violence en couple, au cœur de l'action d'AVVEC, représente un phénomène complexe souvent sous-estimé, y compris par les victimes elles-mêmes.

- Elle se passe à l'intérieur d'un couple, avec ou sans relation maritale, et peut survenir à chaque étape de sa vie.
- Elle comprend un ensemble de paroles, de comportements ou d'actes qui portent atteinte, de façon ponctuelle ou chronique, à l'intégrité économique, psychique, physique et sexuelle de l'un des partenaires. Ces actes sont accompagnés d'une intention

de pouvoir et de domination chez la personne qui agresse, d'un sentiment de contrainte et de danger chez la personne agressée.

- Elle est la résultante de plusieurs facteurs, comme le souligne le modèle écologique de l'OMS: individuels, relationnels, communautaires, sociétaux. Aucun facteur n'explique à lui seul l'origine de la violence.
- Elle se caractérise par une dynamique de répétition et par une escalade qui commence généralement par les violences verbales et psychologiques pour évoluer vers les violences physiques ou sexuelles et se terminer parfois en homicide.
- Elle n'épargne jamais les enfants. Elle rend chaotique la vie familiale et fragilise la relation entre les parents et leurs enfants.

Charte d'AVVEC

Notre vision

Pour être enrannée, cette escalade de violence demande que la personne victime dispose des moyens pour l'identifier dès les premiers signes, qu'elle prenne conscience de ses conséquences, qu'elle réduise les facteurs de risque, qu'elle soit capable de mobiliser ses ressources et ne soit pas enfermée dans l'isolement. AVVEC donne accès à des informations et à un suivi spécialisé en victimologie, afin de soutenir les personnes victimes de violence en couple dans un processus de changement.

Les autorités et la cité reconnaissent les besoins des victimes, améliorent la prévention et développent les ressources nécessaires lorsqu'elles sont sensibilisées et informées précisément sur la problématique. AVVEC place le sujet de la violence en couple dans l'espace public, convaincue que la mobilisation de toutes et tous est nécessaire pour renforcer la protection des personnes victimes, faire évoluer les mentalités et contribuer à une société sans violence.

Charte d'AVVEC

Nos valeurs

Les actions d'AVVEC se sont construites dès l'origine autour de valeurs essentielles et toujours actuelles, partagées tant par le comité que par l'équipe professionnelle.

Universalité et accessibilité

Le soutien apporté par AVVEC est par définition inconditionnel et égalitaire, quelle que soit la situation matrimoniale de la personne victime, son genre, son statut socio-économique ou légal, son orientation sexuelle, ses origines ou son appartenance à tout groupe. Tous les moyens sont mis en œuvre pour faciliter l'accessibilité à l'aide spécialisée à toute personne concernée.

Individualisation et autodétermination

Chaque victime a son parcours singulier, qui doit être reçu sans jugement et pris en compte dans toutes ses dimensions. Ses choix pour faire face à la situation de violence lui appartiennent et AVVEC respecte le rythme d'évolution de son changement.

AVVEC mise sur les ressources des victimes elles-

mêmes et aide celles-ci à les mobiliser ou les mettre en œuvre. L'association tient à proposer une diversité de prestations pour répondre aux besoins particuliers des personnes et traiter au mieux les différents impacts des violences.

Le soutien personnalisé s'adapte en continu aux demandes, aux préoccupations et aux besoins des personnes victimes. Il n'y a pas de limite temporelle aux prestations, qui durent aussi longtemps que nécessaire.

Expertise et engagement

AVVEC veille à rester centrée sur son domaine d'expertise. Elle fait preuve de dynamisme en matière de formation et de sensibilisation. Elle mène des projets novateurs et élabore des propositions constructives à destination de tous les partenaires concernés.

AVVEC suit en permanence les développements dans son domaine d'activité, les nouvelles approches et outils thérapeutiques, de même que l'évolution de la législation. Elle vise constamment à affiner sa compréhension

Charte d'AVVEC

Nos valeurs

des mécanismes à l'œuvre dans la violence en couple et mène à cet effet des recherches ciblées. Elle attache une grande importance à la transmission de ses connaissances, ses bonnes pratiques et ses résultats de recherches.

AVVEC s'engage à susciter une prise de conscience collective de cette thématique, de ses causes et de ses conséquences, et à promouvoir une réponse sociale cohérente en matière d'intervention et de prévention.

Solidarité et cohésion

La solidarité est le fondement de l'action d'AVVEC et guide l'ensemble de ses activités. Cette dimension est centrale dans l'intervention auprès des personnes victimes. Celle-ci passe par l'établissement d'une relation de confiance et de collaboration valorisée sur la durée: une professionnelle est désignée référente pour chaque personne aidée et le restera, à chaque étape, même lorsque plusieurs prestations sont proposées. Personnes soutenues et professionnelles sont reconnues comme expertes, les premières étant détentrices

de leurs enjeux personnels, les secondes de leurs domaines de compétence.

À l'interne, l'association implique l'ensemble de son équipe professionnelle dans les réflexions, la mise en place de projets et son fonctionnement. Elle favorise l'échange permanent entre collègues, notamment par l'intervision et la supervision. Elle soutient activement la formation continue et veille à l'épanouissement de ses collaboratrices. AVVEC considère comme importantes les conditions de travail de ses employées, elle lutte activement pour reconnaître leurs compétences et expériences professionnelles. Elle leur permet également de concilier, chaque fois que cela est possible, leurs projets personnels, familiaux et les exigences liées à la vie professionnelle.

AVVEC s'engage enfin à promouvoir les valeurs de solidarité dans la cité, dans l'ensemble de son action et de ses interventions publiques.

Genève, avril 2025.



NOUS CONTACTER

Permanence téléphonique 022 797 10 10

les lundis, mardis, jeudis et vendredis
entre 14h et 17h

Permanence sans rendez-vous

les mardis entre 16h et 18h

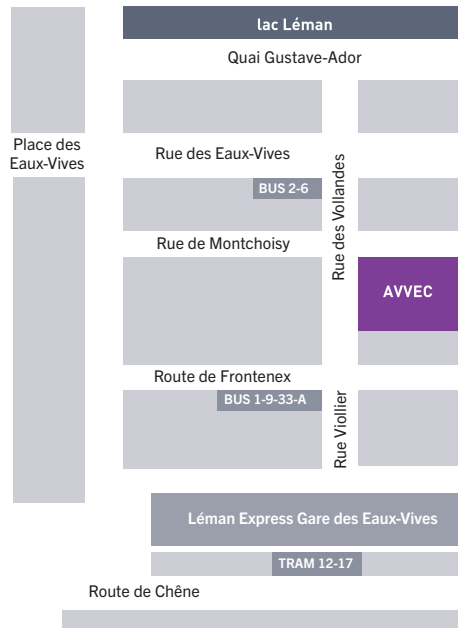
Séance d'information

Violence conjugale, que faire ?
les jeudis à 9h (sans rendez-vous, durée 1h)

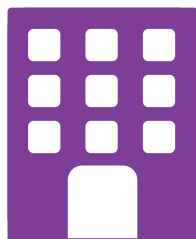
Toutes nos prestations, à l'exception de l'hébergement,
sont gratuites.

46, rue de Montchoisy
1207 Genève
Téléphone: 022 797 10 10

www.avvec.ch
info@avvec.ch



LE GRAND PUBLIC EN 2025



2'175

affiches posées dans divers lieux tels que les facultés universitaires, communes, commerces, centres sociaux, crèches,

dont **1'040**
dans les entrées d'immeubles



Ça vaut pas le coup!

233 ateliers touchant

près de **4'000**

jeunes de l'enseignement post-obligatoire - programme de prévention

47'250

dépliants distribués en version électronique ou papier pour la Campagne de dépistage

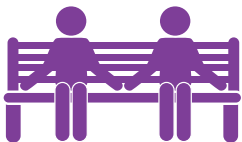


LES PROFESSIONNEL.LE.S



près de **800**
professionnel.le.s de l'aide
directe ont été sensibilisé.e.s
(santé, social, enseignement, ...)

90



professionnel.les travaillant avec
et pour le public des senior.es



30

éducateurs.trices de
crèches en Ville de Genève

506

3'206



membres de l'Association des médecins
genevois ont reçu l'article d'AVVEC

SENSIBILISER

SENSIBILISER

AVVEC a poursuivi en 2025 son travail de sensibilisation à la violence dans le couple, tâche essentielle pour permettre une prise de conscience précoce et donc une limitation des dommages à la personne.

Notre campagne de dépistage de fin d'année a rencontré un franc succès et frôle désormais la barre des 50'000 dépliants papier ou numériques. Cette vaste distribution a été accompagnée par la pose de plus de 2'000 affiches (communes, centres sociaux, crèches, etc.), dont un plus d'un millier dans les entrées d'immeubles. L'accent a été mis en particulier sur les régies et certains propriétaires du canton de Genève, renforçant nos actions de mobilisation citoyenne, dont celles à destination des voisins.

Mais la sensibilisation est à l'œuvre toute l'année. Près de 4'000 élèves du secondaire II ont ainsi été sensibilisé-e-s lors de 233 ateliers autour de notre campagne « *La violence en couple, aussi une affaire de jeunes* ». De plus, AVVEC a publié un article dans le magazine de la Fondation Officielle de la Jeunesse, Initiale F, qui rassemble jeunes, parents et professionnel-le-s.

Nos efforts de sensibilisation à destination des professionnel-le-s ont été poursuivis, touchant près de 800 personnes actives dans l'aide directe (santé, social,

enseignement, etc.) et plus spécifiquement 90 personnes travaillant au bénéfice des seniors. Nous avons également formé plus de 500 éducateurs et éducatrices de 30 crèches de la Ville de Genève. Enfin, nous avons rédigé un article « *Les médecins, premier recours des personnes victimes de violence en couple* » dans le journal de l'Association des Médecins du Canton de Genève, La lettre, lu par ses 3'206 membres. Sensibiliser ces différent-e-s professionnel-le-s favorisera une couverture plus large et permettra d'atteindre un plus grand nombre de personnes concernées.



Identifier pour agir : une trajectoire pour 2025-2029

Une action plus précoce et plus efficace

AVVEC a formalisé cette année sa stratégie pour les années 2025-2029 sous le titre « *Identifier pour agir* ». Face à la montée des féminicides et à l'augmentation des tensions dans la société, la nécessité d'identifier le plus tôt possible la violence en couple pour empêcher son escalade devient une priorité absolue. Cette démarche s'articule autour de deux axes, l'aide à la prise de conscience et l'intervention précoce.

La prise de conscience par les personnes victimes constitue la phase préalable à toute action. Or celle-ci n'est pas simple, tant la diversité des manifestations de violence complique l'identification des premiers signes par la personne elle-même. Le contexte émotionnel, marqué par la peur, la honte et l'attachement envers l'auteur-e, rend très difficile l'établissement de points de repère. Faciliter cette prise de conscience est précisément l'objectif de nos campagnes de sensibilisation. Notre opération annuelle de détection en lien avec la *Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes* de l'ONU (le 25 novembre) permet la diffusion à large échelle de l'autotest WAST. Celui-ci offre un moyen précieux de déterminer l'existence d'une violence dans le couple. L'ambition de la stratégie définie est de multiplier les lieux de dépistage, d'abord en renforçant les collaborations avec le Canton, les communes et

les centres d'action sociale. Vient en complément la création de nouveaux partenariats avec des professionnel-le-s ou des associations directement concernées par les problématiques de santé. Le plan « *Identifier pour agir* » entend enfin développer un effort de sensibilisation spécifique en direction de deux publics cibles qui présentent des composantes particulières, les jeunes (voir article, p.31-33) et les personnes âgées (voir article, p. 7-9).

La prise de conscience par les victimes doit impérativement s'accompagner d'une action à la fois prompt et agile. Intervenir toujours plus tôt afin de réduire au maximum les impacts de la violence en couple est l'objectif que nous poursuivons et qui est au cœur de nos activités jusqu'en 2029. Les attentes et les besoins des personnes victimes varient beaucoup : le pôle accueil, les consultations spécialisées individuelles, les entretiens parent-enfant(s), les activités groupales ainsi que le foyer d'hébergement offrent heureusement un dispositif complet pour répondre de manière ciblée aux victimes.

Une étude pour comprendre la prise de conscience

En complément à ses actions d'aide et de soutien, AVVEC a décidé de lancer une grande étude sur les éléments déclencheurs qui permettent aux victimes de violence en couple de prendre conscience de leur situation et de qualifier les violences subies.

Par son expertise dans l'accompagnement de ces victimes, AVVEC dispose en effet d'un savoir privilégié sur les mécanismes et les formes de la violence en couple. De nombreuses études recensent les différentes formes de cette violence et les définissent, mais les connaissances sont encore très lacunaires sur la manière dont les victimes en viennent à reconnaître et qualifier leur situation. Le projet consiste donc à développer avec les personnes concernées une analyse sur les signes qui leur ont permis de détecter les violences et de réagir. La question est primordiale, car toute avancée sur ces processus offrira des pistes pour affiner les démarches de sensibilisation et intervenir de façon plus précoce.

Cette première année, une réflexion en équipe a été conduite, qui a débouché sur l'élaboration d'un questionnaire. La recherche, qui sera menée sur cinq ans, réunira un vaste panel puisqu'il se fondera sur les informations recueillies lors de deux cents entretiens avec des personnes victimes. Cette étude servira en premier lieu à améliorer notre compréhension de la prise de conscience par les victimes et donc à rendre plus performantes nos démarches de sensibilisation. Fidèles à notre rôle pionnier dans le soutien aux victimes de violences en couple, nous aurons à cœur de publier les résultats de notre étude pour renforcer les connaissances de l'ensemble des acteurs traitant ce sujet.

La violence en couple touche aussi les jeunes

Premiers émois, premières liaisons amoureuses et découverte des complexités de la relation de couple. La violence n'en est pas absente, qui commence souvent de manière presque anodine. En 2025, près de 4'000 jeunes du secondaire II genevois ont pu bénéficier sur leur lieu d'enseignement du module de prévention de la violence en couple développé par AVVEC. Ses buts ? Identifier cette violence dès ses premiers signes pour enrayer sa progression et sensibiliser les jeunes à cette problématique, en particulier en tant que témoins.

Au démarrage de cette action, en 2019, l'impact de la violence chez les jeunes en couple était largement sous-estimé. En effet, les jeunes couples ne sont généralement pas exposés aux situations considérées d'ordinaire comme favorisant la violence, telles que la vie de couple, l'arrivée d'un enfant, la gestion commune des finances. Pourtant, une étude menée en 2018 dans le canton de Neuchâtel a montré que 60 % des jeunes de 15-16 ans en couple se disent victimes de violences ou d'abus de la part de leur partenaire. Il importe donc de s'intéresser à cette tranche d'âge et de les rendre attentifs aux signes de violence. Grâce au soutien de la Fédération des parents d'élèves du post-obligatoire (FAPPO), le Département de l'instruction publique (DIP) nous a ouvert les portes des établissements. Fin 2025, ce sont maintenant près de 20'000 jeunes à Genève qui ont suivi une sensibilisation et ont pu réfléchir à cette thématique.

La violence en couple ne s'établit pas de manière visible en un jour, d'autant moins quand la relation en est à ses débuts. Les adolescent-e-s, en revanche, sont fréquemment en situation de se trouver confronté-e-s à de premiers événements qui peuvent — à tort — sembler bénins et passer sous les radars. Alors qu'une pression prétendument amoureuse peut relever du chantage, une moquerie trop souvent répétée du dénigrement, une attention de tous les instants du harcèlement. La sensibilisation est donc essentielle, qui permet à chacun-e de détecter les éventuels glissements vers une relation toxique. Car la mécanique à l'œuvre reste la même quel que soit l'âge, qui voit les manifestations de violence évoluer étape par étape vers le pire. L'objectif de prévention prend ici tout son sens, dans la mesure où les impacts provoqués par la violence en couple seront d'autant plus limités que celle-ci aura été repérée tôt.

Une sensibilisation taillée sur mesure

Parler de violence en couple n'est pas facile, évoquer sa propre expérience devant ses camarades de classe relève de l'exploit. AVVEC a donc choisi de construire son module de sensibilisation à partir de la perspective d'une personne qui serait témoin de violences dans un couple de jeunes qu'il connaît. Cette posture permet d'éviter le risque qu'un-e participant-e soit stigmatisé-e comme auteur-e ou comme victime et de libérer la parole sur cette thématique intime.

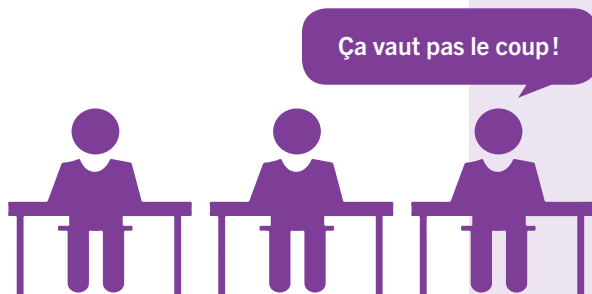
Ces ateliers d'une heure et demie (deux périodes de cours consécutives) sont animés à chaque fois par un-e professionnel-le, en collaboration avec l'enseignant-e concerné-e. Le programme se veut interactif, il fait succéder des informations et recherches scientifiquement validées, des partages d'opinions personnelles et des réflexions communes. L'idée maîtresse consiste à amener les étudiant.e-s à une prise de conscience collective, avec leurs mots et au gré de leurs échanges. Dans un climat de confiance, chacun-e pourra ainsi s'exprimer et intervenir, avec pour objectif que la violence dans les couples de jeunes cesse d'être taboue et que la parole puisse se libérer.

Le choix de positionner les élèves comme témoins d'actes de violence est d'autant plus pertinent que l'expérience démontre l'importance cruciale de l'entourage proche lorsque surviennent des actes de violence en couple. Les premières personnes à recueillir des récits de violences chez les jeunes sont précisément les camarades du même âge, avant les parents ou les professionnel-le-s. On ne devient pas expert en deux heures, mais tant la pratique des intervenant.e-s que les retours reçus des enseignant.e-s indiquent que le module de prévention est apprécié de ses destinataires. Loin de tout académisme, il permet d'ouvrir la réflexion et casser un nombre certain de préjugés.

AVEC peut désormais affirmer l'utilité des ateliers grâce à une évaluation réalisée auprès des élèves qui ont suivi cette sensibilisation. Les résultats, à partir de 200 questionnaires remplis, ont plébiscité l'intérêt de la démarche: 89 % se sont montrés satisfaits de leur participation et 96 % ont estimé qu'ils sauraient mieux comment soutenir un-e ami-e s'ils devaient intervenir en tant que témoin d'une situation de violence en couple. Ce succès a permis une intensification de la prévention pour les jeunes et convaincu nombre d'établissements de leur bien-fondé. Quant aux enseignant.e-s, 62 ont rempli un questionnaire spécifiquement conçu pour eux. La majorité note que l'implication de leurs élèves durant les ateliers était bonne, ces derniers étant décrits comme concernés, actifs, réceptifs ou encore maintenant une écoute et un intérêt soutenu. La moitié relève que la définition des violences, et en particulier les composantes de la violence psychologique, est particulièrement importante; ces informations leur offrent des points de repère. Par ailleurs, le fait de réussir à créer un espace de parole, d'échange dans la classe est aussi cité comme l'un des éléments les plus pertinents.

Les jeunes aident la prise de conscience des jeunes

En 2024, AVVEC a souhaité renouveler le matériel d'affiches et de clips vidéo utilisé lors des ateliers. Comme en 2017, l'association s'est tournée vers les élèves de 2e et 3e années des filières « graphisme » et « interactive media designer » du Centre de formation professionnelle Arts. Leur travail a débouché sur la création d'un nouveau matériel, mis à disposition des élèves en 2025, qui s'est révélé être d'une grande efficacité puisqu'élaboré directement par la tranche d'âge à laquelle il est destiné. Pour la première fois, le matériel contient un QR code spécifique, réservé à celles et ceux ayant suivi l'atelier, qui offre la possibilité d'accès à des informations supplémentaires. Enfin, l'exposition de ce matériel déborde des classes pour s'afficher dans les couloirs et les halls d'entrée, à la bibliothèque comme à la cafétéria, permettant de rendre visible ce thème dans l'établissement qui reçoit la sensibilisation. La violence en couple sort pour un moment du silence où elle est trop souvent confinée.



BILAN ET COMPTES

Comtesas + Gerficom S.A.
RUDICIAIRE www.cplusg.ch

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
à l'assemblée générale ordinaire
des membres de
l'Association AVVEC
Aide aux victimes de violence en couple

Mesdames et Messieurs les membres,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes, tableau de variation des fonds, tableau de financement et annexe) de l'Association AVVEC Aide aux victimes de violence en couple pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025. Conformément à la Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.


La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée.

En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse, aux statuts, à la loi sur les indemnités et les aides financières (LIAF) et à l'application des normes RPC lors de l'établissement des états financiers.

Comtesas + Gerficom SA


Fabrice Gauthière
Expert réviseur agréé
Agrément n° 105145

Genève, le 12 mars 2026
FGAS et.

Annexes : - comptes annuels
(bilan total CHF 1'284'869.69, compte de résultat, annexe)

Bilan au 31 décembre 2025

ACTIFS

ACTIFS CIRCULANTS

Liquidités

Caisse	3'132.65	2'590.50
PayPal	18'693.73	17'282.93
CCP 12-2961-6	748'583.95	653'884.28
CCP 10-227204-0	107'649.13	107'709.13
CCP 12-141302-7	287.37	1'053.17
	878'346.83	782'520.01

Créances à court terme

Avance et prêt sur salaire	-	-
Créances hébergement	4'259.00	9'208.00
Corr. d'actif créances hébergement	-616.00	-1'094.00
	3'643.00	8'114.00

Actifs transitoires

Charges payées d'avance	313.85	314.35
Produits à recevoir	4'571.10	16'061.34
	4'884.95	16'375.69

Actifs immobilisés

Equipement informatique	1'372.86	2'745.73
Mobilier Montchoisy	28'220.18	37'626.90
Rénovation Montchoisy	367'261.87	413'169.61
Garantie Loyer CCP	1'140.00	-
	397'994.91	453'542.24

TOTAL ACTIFS CIRCULANTS 1'284'869.69 1'260'551.94

TOTAL DE L'ACTIF 1'284'869.69 1'260'551.94

PASSIF

FONDS ÉTRANGERS À COURT TERME

Créanciers sociaux	7'438.80	13'995.60
Créanciers Impôts source	264.25	-
Créanciers divers		
et charges à payer	29'707.15	61'861.15
Produits encaissés d'avance	70'050.00	70'000.00
Provision solde		
vacances non prises	53'630.00	56'216.00
Subvention à restituer à la fin du contrat 21-24	-	8'845.00

TOTAL FONDS ÉTRANGERS À COURT TERME

161'090.20 210'917.75

FONDS AFFECTÉS

Fonds Parents-Enfants	97'993.64	117'593.64
Fonds Dépistage	35'420.56	60'435.03
Fonds Sensibilisation des crèches	2'940.00	9'408.00
Fonds Identifier pour agir	288'150.00	68'000.00
Fonds Sensibilisation	147'138.80	147'138.80
Fonds Hébergement	27'361.54	85'381.54
Fonds Loisirs Mère-Enfants	31'821.83	37'358.08
Fonds Formation	4'745.70	5'810.00
Fonds Rénovation foyer	11'938.90	12'960.00

TOTAL FONDS AFFECTÉS 647'510.97 544'085.09

FONDS INVESTISSEMENTS AFFECTÉS

Fonds différé travaux Montchoisy 395'482.05 450'796.51

FONDS PROPRES

Fonds propres reportés	54'752.59	27'389.10
Part de subvention non dépensées (2021 - 2024)	-	110'258.76
Résultat de l'exercice	-	-82'895.27
Résultat de la période du contrat de prestation 2025-2029	26'033.88	-

TOTAL FONDS PROPRES 80'786.47 54'752.59

TOTAL DU PASSIF 1'284'869.69 1'260'551.94

Compte de profits et pertes au 31 décembre 2025

PRODUITS	2025	Budget 2025	2024
Subventions			
Etat de Genève	1'018'739.00	1'018'739.00	1'018'739.00
Ville de Genève	-	-	14'112.00
Subvention Etat de Genève spécial	108'981.00	-	-
Communes genevoises	53'650.00	50'000.00	48'970.00
	1'181'370.00	1'068'739.00	1'081'821.00
Dons affectés			
Entreprises et fondations	473'123.10	550'000.00	217'833.19
Dons Privés	1'208.00	-	2'972.00
	474'331.10	550'000.00	220'805.19
Cotisations et dons non affectés			
Cotisations	2'950.00	3'000.00	2'950.00
Entreprises et fondations	131'566.60	127'500.00	130'900.00
Dons Privés	15'240.00	7'500.00	10'750.00
	149'756.60	138'000.00	144'600.00
Revenus propres			
Hébergements foyer	34'289.00	30'000.00	67'691.00
Autres revenu d'activités	4'809.00	-	1'600.00
	39'098.00	30'000.00	69'291.00
Autres produits			
Produits divers et sur ex. antérieur	9'099.39	1'000.00	1'563.65
TOTAL DES PRODUITS	1'853'655.09	1'787'739.00	1'518'080.84

CHARGES	2025	Budget 2025	2024
Charges de personnel			
Salaires et charges sociales	1'458'122.45	1'471'200.00	1'481'599.10
Formation et supervisions	26'586.55	6'100.00	29'562.75
Autres charges de personnel	980.00	1'000.00	499.50
Variation provision pour vacances non prises	-2'586.00	-	-4'707.00
	1'483'103.15	1'478'300.00	1'506'954.35
Frais d'administration			
Frais administratifs & divers	10'025.40	13'000.00	16'021.43
Téléphones, fax & internet	20'524.40	20'000.00	20'868.75
Consommables & maintenance Informatique	27'413.09	35'000.00	39'900.53
Frais comité & séances	4'256.45	3'000.00	2'687.00
Assurances	5'618.70	5'200.00	5'133.90
Honoraires	40'958.05	42'200.00	58'819.50
Frais de déplacement	917.85	500.00	464.75
	109'713.94	118'900.00	143'895.86
Communication & Publications			
Communic. & publications	27'559.80	56'500.00	20'503.23
Montchoisy			
Charges & intendance	31'944.95	26'000.00	33'208.55
Activités			
Foyer	1'370.45	2'000.00	1'089.55
Montchoisy	4'757.60	3'000.00	2'485.20
Traductions & autres frais	12'492.37	16'000.00	5'571.61
Sorties Mères-Enfants	3'621.05	7'000.00	10'632.20
	22'241.47	28'000.00	19'778.56

SUITE	2025	Budget 2025	2024
Foyer			
Intendance & entretien	40'070.70	34'000.00	39'481.10
Rénovation foyer	-	500.00	-
Sécurité	4'702.85	3'000.00	4'533.60
Aménagement & déménagement femmes	265.60	500.00	450.00
	45'039.15	40'000.00	44'464.70
Amortissements et corrections d'actifs			
Amort. équip. informatique	1'372.87	-	1'372.87
Amort. mobilier	9'406.72	-	9'406.72
Amort. travaux Montchoisy	45'907.74	-	45'907.74
	56'687.33	-	56'687.33
Corrections d'actifs et pertes sur débiteurs	3'220.00	-	2'710.00
TOTAL DES CHARGES	1'779'509.79	1'747'700.00	1'828'202.58

2025 Budget 2025 2024

REPORT TOTAL DES PRODUITS	1'853'655.09	1'787'739.00	1'518'080.84
----------------------------------	--------------	--------------	--------------

REPORT TOTAL DES CHARGES	1'779'509.79	1'747'700.00	1'828'202.58
---------------------------------	--------------	--------------	--------------

RÉSULTAT DE L'EXERCICE AVANT FONDS AFFECTÉS	74'145.30	40'039.00	-310'121.74
--	------------------	------------------	--------------------

Utilisations des fonds affectés	588'850.68	550'000.00	341'993.75
Dotations à des fonds affectés	-636'962.10	-550'000.00	-283'887.19

Résultats des fonds affectés	-48'111.42	-	58'106.56
-------------------------------------	-------------------	----------	------------------

RÉSULTAT DE L'EXERCICE AVANT RÉPARTITION	26'033.88	40'039.00	-252'015.18
---	------------------	------------------	--------------------

Part du résultat revenant au subventionneur CdP 21-24	-	-	169'119.91
---	---	---	------------

RÉSULTAT DE L'EXERCICE APRÈS RÉPARTITION	26'033.88	40'039.00	-82'895.27
---	------------------	------------------	-------------------

MERCI

NOUS ADRESSONS ICI NOS VIFS REMERCIEMENTS AUX PARTENAIRES D'AVVEC

À l'Etat de Genève qui assure la plus grande part du budget de fonctionnement et garantit la pérennité de notre action.

À la Ville de Genève qui met gracieusement à disposition de notre association les locaux, nous permettant ainsi de remplir notre mission d'aide psychosociale et thérapeutique auprès des personnes victimes de violence en couple et de leurs enfants.

Aux communes genevoises suivantes qui, par leurs subventions, reflètent la vocation cantonale d'AVVEC et soutiennent ainsi son action:

Avusy, Bellevue, Carouge, Céligny, Chancy, Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Choulex, Collonge-Bellerive, Cologny, Confignon, Dardagny, Genthod, Grand-Saconnex, Jussy, Laconnex, Lancy, Meinier, Meyrin, Plan-les-Ouates, Presinge, Satigny, Thônex, Troinex, Vandœuvres, Versoix, Veyrier.

Aux associations, fondations, entreprises et institutions qui, par leurs services ou leurs dons renforcent notre mission:

Bureau de promotion de l'égalité et de prévention des violences (BPEV), Communauté des Religieuses Trinitaires, Ernst Göhner Stiftung, Expedia, Fondation Alfred et Eugénie BAUR, Fondation Chrisalynos, Fondation Coromandel, Fondation Francis & Marie-France Minkoff, Fondation Madeleine, Fondation Valeria Rossi Di Montalera, Fonds de donation de la Mobilière Suisse Société Coopérative, La Redoute Suisse SA, OAK Foundation Ltd, Loterie Romande, Roger Truan SA, UK Online Giving Foundation, Un Enfant Un Cadeau, ainsi qu'à toutes les entités qui ont souhaité garder l'anonymat.

Et des remerciements particuliers vont aux membres bénévoles de notre Comité et à notre présidente qui ne ménagent pas leurs efforts pour la réussite de notre mission!

MERCI

ALTMAYER DUPONT Ruth, ALVAREZ Elvita, AMBELOUIS Geraldine, BACHMANN BADER Brigitte, BAYRAK Dilara, BECERRA Ludmila, BEINER Nicole, BELTRAMETTI Sara, BOGET Jennifer, BRISEDOU Émilie, BUCHS Valérie, BUFFLE Martine et Jean-Claude, CAMPEAS TALABARDON Carolina, CAMPICHE Janine, CAMPOS-FISCH Lyola, CARASSO Grégoire, CHABBEY Patrik, CHAOUCH SGHAÏER Dorra, CHAVES Natalia, CHEVRE Elisa, CIRAUDO Sara, CONNE Pierre, CORRENTI Clara, CORTELLINI MAYEUX Joëlle, Couple et Famille Genève, DEVOLZ Jérôme, DUPENLOUP Franceline, DUPRAZ Colette, FAVRE Laura, FAVRE ODY Claire et Patrick, FERMELI-FURIC Adrien, FIGLIOLA Alessandra, FONTANA Barbara, FRIEDMAN Joanna, GANDER Isabelle, GERBER Doris, GUERDAN Viviane, HALDIMANN Maryline, IMBODEN Claire, JERJEN Katarina, KELLER Natalie, KERR Jean, KIFLE Asli, KONVICKOVA Barbora, LANDRY Gabrielle, LANFRANCHI Anne, LIEBER Marylène, MAMMANA Laurent, MARTIN Alexis, MARTINI Pietro, MARTINI Tosca, MARTINI-WILLEMEN Britt-Marie, MAYEUX Daniel, MENGHINI Mathieu, METTRAUX Joseph, MEZZADONNA Nicole Blanche, MONNARD André, ODY Bernard,

ODY BERKOVITS Laurence, OPERIOL PESSE Sophie, ORTIZ Guadalupe, PELIZZONE Sarah, PERRET Francine, PETER Sarah, PLUME Amélie, REGAD Cédric, RIESEN Monique et Norbert, ROBIN Serge, RUIZ Jacqueline, SAIDI Samir, SCHNEIDER Nina, SCHRENZEL Béatrice, SIERRO Monique et Antoine, SORDET Véronique, STEHLE Claire-Lise, STORM-DEVOLZ Karine, STREIT-GROUX Yvonne et Edy, STRUMMIELLO Sara, TOSCO Elina, TREVISAN Agnese, VON BURG Dominique, WALPEN Francis, WINKLER Célia, WUNDERLI MEURY Liliane, ZOUYENE Djemila, ainsi qu'à celles et ceux qui ont souhaité garder l'anonymat.

AVEC
AIDE AUX VICTIMES
DE VIOLENCE EN COUPLE

**SOUTENEZ NOTRE ACTION !
CHAQUE DON AIDE UNE VICTIME.**



IBAN CH15 0900 0000 1200 2961 6



AVEC · LE · SOUTIEN
· · · · · DE · LA
VILLE · DE · GENÈVE

